



DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-GARONNE 31600

ARRONDISSEMENT DE MURET

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE SEYSSES

ARRETE 2022-360 RELATIF A L'ATTRIBUTION D'UN NUMÉRO DE VOIRIE

Vu les articles L 2212-1, L.2212-2 et L.2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article R 131-5 du Code des Communes,

Vu la circulaire n° 121 du 21 mars 1958 du Ministère de l'Intérieur,

Considérant que la numérotation des habitations constitue une mesure de police générale que seule l'autorité municipale peut prescrire,

Le Maire de la ville de SEYSSES,

ARRETE

- Article 1 :** À compter de ce jour, il est prescrit l'insertion d'un nouveau numéro, Chemin de Gay à SEYSSES.
Hubert et Isabelle DESROCHES
Numéro 1406 Chemin de Gay, 31600 SEYSSES
Section cadastrale : AR 200p – 201p – 202p
- Article 2 :** Leurs propriétaires et occupants seront tenus d'utiliser l'adresse indiquée.
- Article 3 :** Toute modification du numérotage des maisons, immeubles ou bâtiments est subordonnée à un arrêté municipal.
- Article 4 :** Le présent arrêté peut être déféré devant le tribunal administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter de sa publication.
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera remise au bénéficiaire et à Monsieur le Directeur du Centre des Impôts à MURET -31- au moyen d'un tableau récapitulatif en fin d'année.

Fait à SEYSSES, le 16 décembre 2022

Le maire

Jérôme BOUTELOUP



Certifié exécutoire,

Affiché le 22 décembre 2022 jusqu'au 22 février 2023

Département :
HAUTE GARONNE

Commune :
SEYSSES

Section : AR
Feuille : 000 AR 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 15/12/2022
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

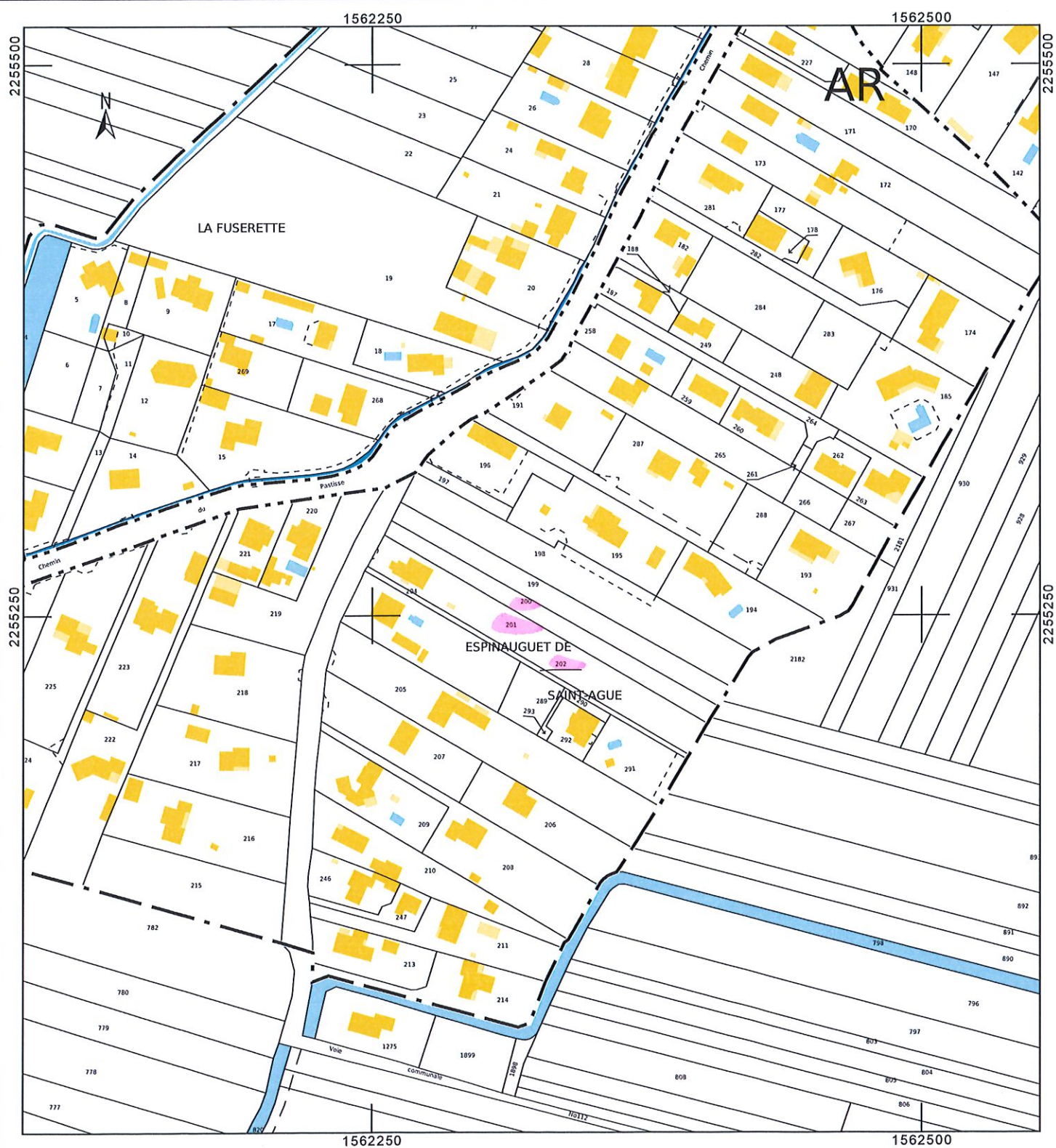
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Hubert et Isabelle DESROCHES
1406 chemin de Gay
AR 200p-201p-202p
Arrêt n°2022-360

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
MURET
159 Avenue Jacques Douzans 31600
31600 MURET
tél. 05. 62. 23. 12. 40 - fax 05.62.23.12.32
cdif.muret@dgfip.finances.gouv.fr

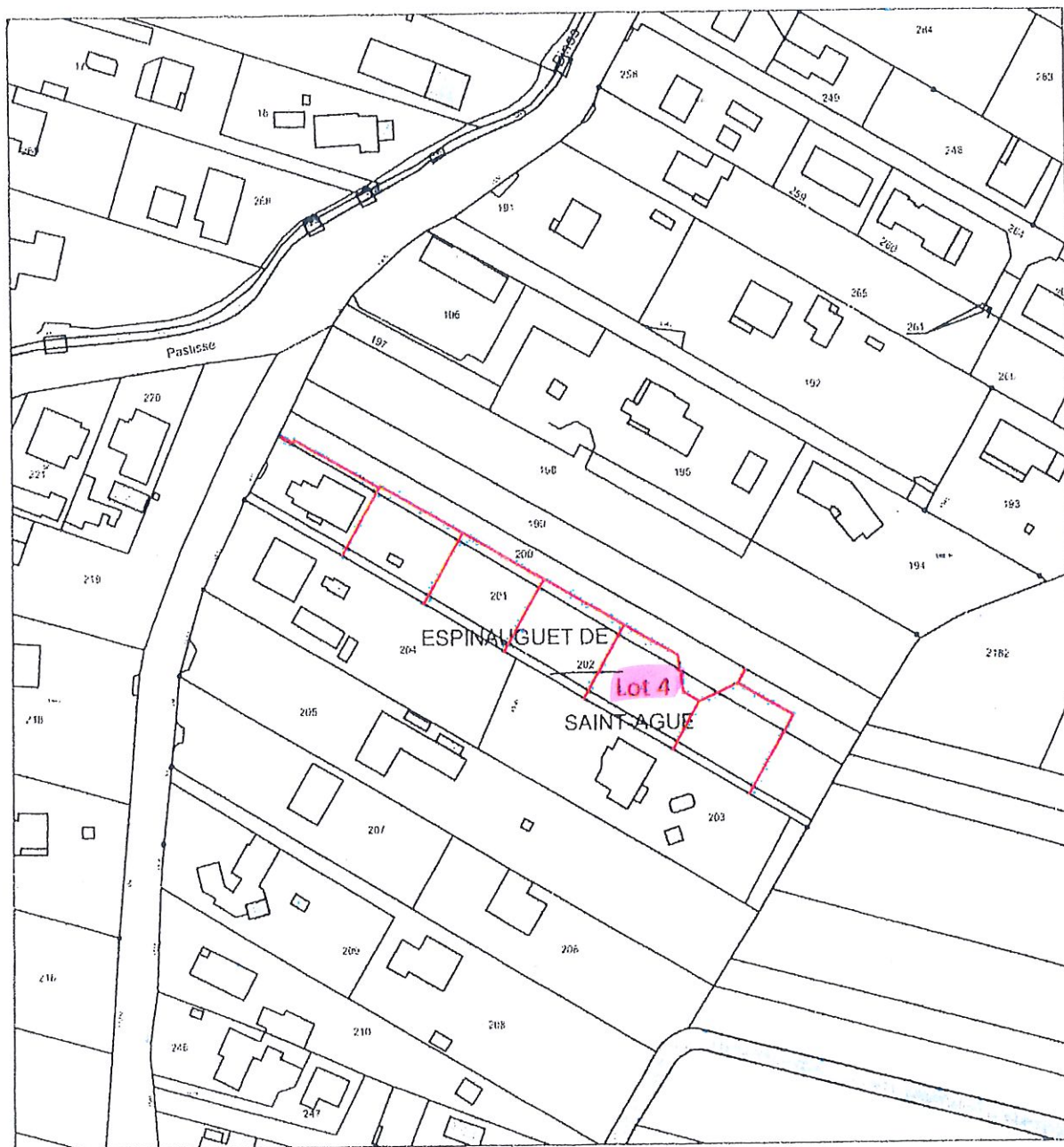
Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr





EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL



Echelle : 1/1500